

Ce Ministre y ayant pris place dans le Siège du Président, fit de sanglans reproches à ce Corps des malversations dans lesquelles la plûpart avoient trempé, en quoi ils étoient aussi coupables que le Comte de Sales à qui le Roi avoit fait faire le Procès. A la fin il ajouta que S. M. vouloit bien leur pardonner, ce qui remit un peu les esprits. Cependant le Président comme un des plus coupables a été dégradé & exilé; l'Avocat Général a eu le même sort, & le Président de Lecherene qui craignoit un pareil traitement, en est mort de chagrin à sa maison de campagne. Ces Princes ont fait quelque séjour en cette Ville, & sont depuis revenus à *Annecy* pour y prendre les divertissemens de la saison. Le Roi a appris avec beaucoup de sensibilité la perte du jeune Duc d'Aost son petit-fils que la mort vient d'enlever à *Turin*, dans la troisième année de son âge. C'est un deuil d'autant plus grand pour la Cour, que l'on craint que la Princesse de Piémont, quoique jeune, ne donne point d'Héritiers à l'auguste Maison de *Savoie*. Il est encore incertain quand le Roi retournera à *Turin*, S. M. ayant déclaré qu'Elle avoit résolu de passer une partie de l'été en ce País, à cause du bon air qu'on y respire. Le Château d'*Evian* n'est pas demeuré, ce qui fait croire que Sa Maj. pourroit bien y revenir.

ARTICLE IV.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **S**trasbourg. Le cérémonie du Mariage du Roi avec la Princesse de Pologne Marie Leezinski qui se fit en cette Ville le 15. Août